

Amis vététistes, vous allez cheminer sur un espace naturel remarquable qui constitue un lieu de vie, de travail et de pratiques diverses.

VEUILLEZ RESPECTER LES REGLES D'USAGES

- Ne pas s'écarter des chemins définis et balisés,
- Ne cueillir ni fruits, ni fleurs
- Ne pas camper, fumer, ni faire du feu
- Ne pas perturber les troupeaux ; refermer les barrières après les avoir franchies et tenir les chiens en laisse
- Veiller à l'intégrité des propriétés traversées
- Rester discret ; penser aux autres et à la sérénité des lieux
- Ne pas laisser de déchets sur les sites traversés, ne laisser aucune trace de votre passage
- Ayez le comportement adapté en PERIODE DE CHASSE (fin août => fin février) :
 - PORT DE VETEMENTS VOYANTS ;
 - faites-vous entendre lorsque vous traversez une zone de chasse ;
 - restez courtois.

Bonne randonnée en Pays de Rémuzat

Itinéraires VTT

PAYS DE REMUZAT



Le Pays de Rémuzat, situé au cœur des Baronnies Provençales est un lieu de prédilection pour la pratique du VTT.

Entre Alpes et Provence, ce territoire de moyenne montagne comporte de nombreuses richesses naturelles et patrimoniales.

Vous y trouverez de nombreux parcours adaptés à votre niveau cheminant dans des endroits remarquables.



Itinéraire Rouge « Le sentier Emile »



Le sentier Emile

Rémuzat
Devant centre de vacances
« Les Lavandes »

→ 18km ; 650m D+

3

Lien openrunner de la trace :

<http://www.openrunner.com/?id=6387541>



PENSEZ A L'EAU !!!

Randonnée sportive ; peu de point
de ravitaillement



Informations

-Office de Tourisme de Rémuzat :

www.remuzat-tourisme.com

04.75.27.85.71

-Néaclub : <http://www.neaclub.com>

